

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un avertissement d'un russe anti-bolchevik. — Au service de l'Allemagne. — La mortalité infantile. — L'Allemagne ne pourra payer en argent, déclare son ministre des finances.

Le leader russe Vladimir Bourtzeff, qui réussit à échapper aux géolés tsaristes et à la pendaison, et qui n'a cessé de condamner les bolcheviks, écrit dans la Cause commune :

C'en est assez ! La situation en Europe et dans le monde entier est grosse de catastrophes. Les bolcheviks sont aux portes non seulement de Varsovie, mais aussi de Paris et de Londres.

Quand donc Lloyd George et ceux qui agissent comme lui en Angleterre, en Italie et ailleurs cesseront-ils leur flirt avec les bolcheviks pour former le faisceau des forces nécessaires à la lutte contre le bolchevisme, avec lequel tout compromis est impossible.

Il faut une croisade contre le bolchevisme.

Il faut que les Krassine et les Kameneff, et tous leurs agents, tous ceux qui les aident, soient jetés hors de l'Angleterre.

Il faut exiger en même temps des Allemands qu'ils renvoient tous les agents léniistes, Kopp en tête. Il faut que l'Autriche en fasse autant, et que partout dans les pays ennemis d'hier on cesse d'aider les bolcheviks, secrètement ou non. Il faut enfin que l'Allemagne renonce à la neutralité officielle.

Le jeu qu'on se permettait avec les bolcheviks doit cesser partout et faire place à une lutte systématique contre eux.

Le général Wrangel doit être reconnu par tous les alliés comme le représentant de la Russie antibolcheviste, qui nous est restée fidèle. Il doit être mis à la tête de toutes les forces qui combattent les bolcheviks. Les alliés doivent lui venir en aide par tous les moyens possibles, afin de lui permettre de parvenir jusqu'à Moscou et jusqu'à Pétersbourg pour y déposer les bolcheviks et anéantir leur pouvoir.

Dans tous les pays on doit faire disparaître tous les obstacles capables d'empêcher ou de gêner le recrutement de corps de volontaires désireux de combattre le bolchevisme côte à côte avec les troupes russes.

Tout cela doit être fait aujourd'hui même, et non pas demain. Demain il serait peut-être trop tard.

Les socialistes anglais et les socialistes unifiés français se livrent à des démonstrations répétées pour empêcher de fournir à la Pologne les moyens d'échapper à une catastrophe dont les conséquences seraient d'ailleurs terribles pour nous, fait remarquer l'Eclair. Par leur attitude, dit notre confrère, ces socialistes, se mettent au service de l'Allemagne. En effet :

« Il faut être aveugle pour ne pas voir que si la Pologne est vaincue elle sera, sous un prétexte ou sous un autre, livrée aux Allemands, qui n'auront pas à son égard les scrupules et les hésitations du gouvernement français, vis-à-vis de la Ruhr, et l'occuperont pour l'annexer ensuite.

« L'accord secret récemment publié par le Times nous a révélé que c'est à cette condition que l'Allemagne consent à nouer dans l'avenir des relations économiques avec les Soviets.

« La Pologne une fois absorbée par l'Allemagne, qu'advierait-il, sinon un rapprochement de plus en plus étroit de notre ennemie d'hier avec une Russie fanatisée par un double succès diplomatique et militaire ? Et quel parti aussi profitable qu'immédiat l'Allemagne voudrait-elle tirer de ce rapprochement, sinon le moyen de prendre sa revanche sur les alliés assez imprudents pour ne l'avoir pas réduite à l'impuissance au lendemain de leur victoire, et de nous contraindre par la force à déchirer le traité de Versailles ?

« Nier cela, c'est nier la lumière du jour. Ceux qui veulent avec nous que tout soit mis en œuvre pour empêcher qu'à peine appelée à l'indépendance la Pologne soit de nouveau réduite en esclavage, travaillent au maintien de la sécurité française et de la paix européenne.

« Les autres, qui appellent de tous leurs vœux l'entrée des armées rouges à Varsovie, et qui saluent dans la République des Soviets une patrie qu'ils

placent au-dessus de la leur, nous préparent, avec de nouvelles invasions et de nouveaux massacres, la résurrection du militarisme allemand. »

Au sujet de la statistique des naissances et des décès à Cahors dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, il nous paraît intéressant de donner quelques renseignements sur cette question qui fait l'objet d'une étude générale publiée par la « Correspondance politique et littéraire ».

Si l'on songe que la France est au point de vue de la natalité le dernier pays du monde, qu'on n'y compte que 206 naissances pour 10.000 habitants, que la moyenne de 1905 à 1914, des excédents de naissances sur les décès fut, en France, de 46.524 contre 867.322 en Allemagne, on a le droit de s'alarmer d'un tel état de choses et de réclamer impérieusement que l'on fasse au moins tout ce qu'il est humainement possible de faire pour que le peu d'enfants qui naissent en France ne soient pas brutalement ravivés à leurs mères, à l'époque de la canicule, par suite de l'inexpérience des unes et de l'insouciance des autres.

Au cours d'une intéressante discussion qui a eu lieu récemment à la Chambre, des chiffres ont été cités, émanant des documents du ministère du travail.

On y voit que 64 départements sur 87 ont, tous les ans, un excédent de décès sur les naissances. Dans 23 départements seulement, les naissances dominent et encore, dans ce nombre, en est-il 11 où ces excédents sont inférieurs à 500, en sorte qu'on peut dire qu'avant la guerre la vie de la France s'était réfugiée dans quatre départements qui sont, en quelque manière, le réservoir de sa natalité : le Morbihan, le Finistère, le Nord et le Pas-de-Calais. La situation de ces deux derniers départements a bien changé depuis lors.

Et pourtant, grâce au progrès de l'hygiène et à la vigilance des autorités médicales, le chiffre de la mortalité générale a été, depuis dix ans, abaissé de 10 0/0. En ce qui concerne les enfants au-dessous d'un an, le chiffre des décès est passé de 13,5 0/0 à 11,8, 11,6 10,5 et enfin 10. Il n'en est pas moins vrai que la mort nous enlève encore le dixième de nos enfants de moins d'un an. En deux ans, 25.000 tout-petits ont été enlevés par les maladies gastro-intestinales.

Sur 1.000 décès, en moyenne, 167, c'est-à-dire plus du 6^e, sont des enfants de moins d'un an et 80 0/0 de ces petits êtres appartiennent à la classe ouvrière. Enfin, il meurt environ annuellement, en France, 88.000 enfants de moins d'un an. N'est-ce pas effrayant ?

Or, la plupart de ces bébés auraient été conservés à leur famille si l'organisation sociale de la défense hygiénique des petits avait été à la hauteur du péril.

Le Parlement a augmenté sensiblement le crédit inscrit au budget du ministère de l'intérieur pour subventionner les œuvres de protection de l'enfance. Mais il faut encore surveiller étroitement les enfants en nourrice.

Rapелons-nous ceci : la mortalité des enfants envoyés en nourrice est de 60 0/0, alors que celle des enfants nourris par leur mère est de 12 0/0 au plus.

Aussi doit-on encourager, par tous les moyens, les œuvres de puériculture et d'assistance maternelle, afin d'engager le plus possible les mères à garder avec elles leurs bébés.

M. Lucien Chassaing, du Journal, a causé, à Berlin, avec M. Wirth, ministre des finances de l'Allemagne, et lui a demandé : « A Genève, que nous offririez-vous ? »

M. Wirth a répondu : « A moins que d'ici à la réunion de la Conférence, des événements graves aient modifié considérablement la situation, nous ne ferons pas d'offres. Nous n'en pouvons pas honnêtement faire. Tel que le traité de paix est conçu, son exécution a les conséquences suivantes : une charge de 60 milliards de marks ou nous est imposée, 20 milliards en nature, pour le versement desquels nous sommes en avance, 40 milliards de bons. Cela représente, pour 60 millions d'habitants, 1.000 marks ou par tête, soit 10.000 marks papier au cours actuel du change. A une famille de quatre personnes incomberait donc une dette de 40.000 marks papier. Au taux de 6 0/0, elle devrait, pour amortir cette grosse dette en quarante ans, comme il

est prévu au traité, payer annuellement 2.400 marks. Joignez-y au moins 2.000 marks pour couvrir l'imposition allemande normale de 30 milliards, et vous arrivez à 4.400 marks. Or, il résulte de l'assiette de l'impôt sur le revenu prussien pour l'exercice 1918, nullement établie pour les besoins de la cause, que 81 0/0 des contribuables n'ont qu'un revenu maximum de 3.000 marks. Alors, à Genève, j'espère que nous pourrions enfin causer d'hommes à hommes, qu'on nous écouterait, qu'on nous ferait confiance. Nous aurons montré, je le répète, par notre façon d'agir dans la question du désarmement et dans celle du charbon, que nous y avons droit. Nous cherchons ensemble une solution juste, et surtout possible.

« — Laquelle envisagez-vous ?
« — Notre puissance de production est considérable. Qu'on l'utilise ! Nous pouvons livrer des quantités énormes de produits manufacturés, dont le monde entier a tant besoin. Posséder des marchandises à aujourd'hui une importance autrement grande que posséder de l'argent. A quoi vous servirait un paiement en un papier dont la valeur, déjà minime, ne ferait que diminuer ? Nous avons le plus grand intérêt à ce que la France reprenne toute sa prospérité économique. Comparez les cours du franc et du mark. Leurs variations sont parallèles. Ils baissent et montent en même temps. Cela, ni d'un côté ni de l'autre, ne doit être perdu de vue. Nous devons et voulons réparer. Pour nous le permettre, il ne serait ni sage ni prudent de nous conduire à la ruine. Notre sort, à Genève, sera entre vos mains. »

Ainsi a parlé M. Wirth : mais les Alliés se laisseront-ils prendre à ses raisonnements ?

INFORMATIONS

Les mesures des alliés

L'agence Havas dit que les mesures de coercition suivantes ont été envisagées par les alliés à la conférence de Hythe :

Un blocus effectif de la Russie sera assuré par la flotte britannique avec la coopération de torpilleurs français, notamment dans la Baltique. Les Etats neutres voisins de la Russie (Suède, Norvège, Danemark), seront sollicités de ne plus envoyer leurs produits (vivres, marchandises, matières premières ou munitions), en Russie et d'aider à combattre le danger mondial du bolchevisme.

Eventuellement, les Alliés pourront faire appel au concours de l'Allemagne pour réaliser l'isolement par terre de la Russie.

Une autre mesure consistera à établir un front défensif contre la Russie des Soviets en faisant appel au concours des Etats détachés de l'ancienne Russie : Lettonie, Lithuanie, Caucase, Azerbeïdjan, etc., dont la collaboration sera d'autant plus certaine, que la résolution leur paraîtra plus ferme.

L'armée du général Wrangel, déjà soutenue par le gouvernement français, le sera également par la Grande-Bretagne qui lui enverra du matériel de guerre.

Il va sans dire que la Pologne recevra des gouvernements alliés leur aide matérielle et morale pour seconder ses efforts en vue du maintien de son indépendance. Si même le couloir de Dantzig venait à être coupé par les bolcheviks, l'envoi du matériel pourrait se faire par la Tchéco-Slovaquie.

La guerre russo-polonaise

Le « Journal de 8 heures du soir » de Berlin, publie une dépêche de Mlawa, disant que les Polonais se retiennent en combattant devant la cavalerie russe. Les troupes russes occupent certaines parties du couloir de Dantzig.

Au cours des dernières journées, l'armée russe du Nord a reçu des renforts considérables ; elle compte à l'heure actuelle 60.000 combattants dont 30.000 de cavalerie.

Les Polonais ont renoncé à défendre le couloir de Dantzig et ont retiré leurs troupes de cette région.

Le quartier général de la 4^e armée russe, actuellement à Grodno, sera transféré incessamment à Lonna ou à Bielostock.

Les alliés soutiendront la Pologne

Les Polonais ont reçu, à la suite de la conférence de Lympe, l'avis d'ob-

tenir, si possible, à Minsk, les garanties nécessaires à leur indépendance et à l'intégralité de leur territoire. Si les conditions imposées par les bolcheviks sont trop rigoureuses, les alliés, entièrement d'accord sur ce point, soutiendront les Polonais en leur envoyant des munitions et en rétablissant le blocus.

Le gouvernement polonais ne quittera pas Varsovie

Une dépêche de Varsovie aux journaux de Berlin dit que le vice-président du conseil polonais Daszinski, a déclaré à la presse que le commandement de Varsovie était décidé à défendre Varsovie jusqu'à la dernière extrémité. Le gouvernement ne quittera pas la ville.

Par mesure de prudence, tous les dépôts de l'Etat en or et en argent seront évacués sur l'arrière. Le général Pilsudski a fait les mêmes déclarations.

On annonce que le général de division Boruzsak, qui a abandonné Vilna presque sans résistance, sera jugé devant un conseil de guerre ainsi que le colonel Vegt, qui a été chargé de la défense de Vladimir-Wolynski.

Deux délégués bolchevistes partent pour Moscou

Deux membres de la mission bolcheviste ont quitté Londres à destination de Moscou. Ils sont chargés par Kameneff et Krassine d'insister auprès du gouvernement des soviets pour que les conditions posées par le gouvernement britannique soient acceptées immédiatement. Les deux émissaires se sont embarqués le 10 août à bord d'un contre-torpilleur qui les conduit à Copenhague.

Aucun rapport ni pourparlers français avec Kameneff et Krassine

Le gouvernement français a donné pour instruction à l'attaché commercial français à Londres de n'avoir aucun rapport ni pourparlers avec MM. Kameneff et Krassine, représentants du gouvernement des soviets.

Le traité de Sévres est ratifié

Le traité de paix avec la Turquie a été signé ; la Serbie et le Hedjaz n'étaient pas représentés à la cérémonie.

Les Français à Damas

L'entrée du général Gouraud a eu lieu à Damas samedi. Il fut acclamé et conduit par la foule de la gare à sa résidence. Des détachements de l'ancienne armée chrétienne, voisinant avec la troupe française, rendaient les honneurs.

Au cours de la remise de décorations à des officiers et à des soldats qui s'étaient brillamment conduits pendant les récents combats, la population manifesta ouvertement sa sympathie. La ville était pavoisée. L'attitude de la population de Damas, grande ville de l'Islam, a montré tout ce qu'avait eu d'artificiel l'opposition créée entre elle et la France.

Au Maroc

De nouveaux renseignements confirment le brillant succès de la harka de Glagui dans le Sud, où elle a pris Amariquider, après un bombardement qui a délogé le chef dissident Baal, lequel a été grièvement blessé. De nombreuses notabilités et un butin considérable ont été pris. Les marabouts du Sud multiplient les appels à la dissidence pour tenter de prendre leur revanche, au retour de la harka dans la plaine.

La Belgique est reconnaissante

La jeunesse littéraire belge a décidé d'élever un monument à la mémoire d'Ernest Psichari et d'un de ses compagnons d'armes, tués le 22 août 1914 à Saint-Vincent-Rossignol, dans le Luxembourg belge, afin que ce monument soit le signe éternel de l'union de la Belgique et de la France.

La première pierre sera posée le 23 août prochain : un comité belge existe déjà avec le même objectif. Il a été formé l'an dernier et est patronné par le ministre des sciences et des arts.

M. Viviani en Argentine

Les clubs alliés et les chambres de commerce ont offert en l'honneur de M. Viviani, un banquet qui a réuni l'élite de la société argentine. Tous les diplomates alliés y assistaient. M. Vi-

viani a répondu aux discours et a montré la nécessité pour les alliés de continuer à observer une union qui est plus que jamais nécessaire devant les nouveaux dangers de la propagande d'ennemi.

CHRONIQUE LOCALE

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu dans le Lot le dimanche 15 août.

Pan, pan, pan ! Les vallées, les coteaux vont recevoir la visite de braves gens, guêtrés jusqu'aux cuisses, havre-sac sur le dos, et fusil chargé en main.

Vallées et coteaux entendent la pétarade, et à ce bruit, le vigneron dans sa vigne lèvera la tête et dira : « Quel coossairé n'és pas ordré : o tira trop naou... ou trop bas. »

Les aboiements des chiens et l'immobilité du coossairé confirmeront son appréciation.

Mais la chasse ne sera pas, cette année, un sport très agréable pour le nemrod.

Dans un grand nombre de communes, les propriétaires ont pris la décision d'interdire la chasse sur le territoire de leur commune.

Des avis publiés dans les journaux, affichés dans la commune, interdisent aux chasseurs étrangers au canton, voire à la commune, de traquer le gibier.

Cette interdiction ne fera pas plaisir aux braves gens de la ville qui se faisaient une joie d'aller arpenter les coteaux, de traverser les vallées, en quête de gibier.

Nous ne voulons pas nous ériger en juge dans cette interdiction puisqu'aussi bien nous ne sommes ni propriétaire, ni chasseur.

Nous notons simplement les avis des propriétaires interdisant la chasse chez eux aux étrangers et nous notons les doléances des chasseurs.

Les propriétaires sont des égoïstes, disent les chasseurs : ils veulent conserver pour eux le gibier qui se trouve dans leur patelin. Eux, ne prendront pas de permis, ils braconneront.

Les chasseurs sont des démolisseurs, des « ravageurs », disent les propriétaires. Ils passent partout : pour un lapin, ils jancent à travers les vignes leurs chiens qui occasionnent des dégâts importants. Les chasseurs, pour se frayer un passage, n'hésitent pas à démolir un mur de clôture.

Propriétaires et chasseurs peuvent avoir raison : pour notre part, nous sommes trop conciliants pour donner tort aux uns ou aux autres.

Il n'y a qu'une constatation à faire : c'est que les propriétaires veulent rester maîtres chez eux et que les chasseurs désirent profiter du droit que leur confère le permis de chasse qu'ils ont, cette année, payé un peu cher.

Mais ne nous en faisons ni pour les uns ni pour les autres, car il y a des exceptions à toute règle ; nombreux seront les propriétaires qui inviteront des chasseurs à venir passer la journée chez eux, et nombreux seront les chasseurs qui ne rentreront pas bredouilles, d'autant plus que l'ouverture de la chasse, aux dires des maîtres nemrods, s'annonce bien.

Nous meillons vœux pour que tous propriétaires et chasseurs se mettent d'accord, et pour que surtout les non chasseurs puissent se procurer à bon marché du gibier.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Brunyères Jean-Ismaël : très bon soldat. A été tué glorieusement à l'assaut d'une position ennemie fortement organisée près de Moronvillers. A été cité.

Carrière Pierre : adjudant rempli de courage et d'énergie. Au front depuis le début de la guerre ; sous une pluie de grenades et malgré de lourdes pertes, a réussi à maintenir sa section et à repousser l'ennemi qui tentait d'entrer dans la tranchée. Tombé pour la France, le 12 juillet 1916, à la Chapelle-Saint-Fime. A été cité.

Ducasse Louis : toujours volontaire pour les missions périlleuses. Avant l'attaque du 30 avril 1917, est allé capturer un Allemand entre les lignes. Pendant le combat a été tué glorieusement en faisant son service d'agent de liaison qu'il accomplissait avec un superbe mépris du danger au bois du Casque. A été cité.

Deniges Ulysse : excellent grenadier très courageux. S'est déjà distingué en diverses circonstances. Blessé à son poste de combat, le 9 juillet 1916, devant Verdun. Mort pour la France. A été cité.

Mathurin Joseph : au front depuis le début de la campagne. Tué bravement à son poste de combat, le 9 juillet 1918, à Vaux-Chapitre. A été cité.

Mutation

M. Bénazet, lieutenant au 18^e tirailleurs, passe au 7^e d'infanterie.

Magistrature

M. Tiffon, substitut du procureur de la République à Cahors, est nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{re} instance d'Agen.

Nous félicitons M. Tiffon qui laissera à Cahors le souvenir d'un magistrat consciencieux et distingué.

M. Escudier, juge au tribunal de Gourdon (poste supprimé), est nommé président du tribunal de Moissac.

Nos félicitations.

Enregistrement

M. Henri Labro, surnuméraire de l'Enregistrement à Gourdon, est nommé surnuméraire à Mont-de-Marsan.

M. Traire, surnuméraire à Gourdon, est nommé surnuméraire à Paris.

Ponts et Chaussées

MM. Auréjac, Erignoux, Peytavin, ingénieurs des travaux publics de 4^e classe, sont élevés au grade d'ingénieur de 3^e classe.

M. Fresquet, ingénieur-adjoint des travaux publics de 1^{re} classe, est élevé au grade d'ingénieur de 4^e classe.

M. Guiraud, adjoint technique principal de 2^e classe, est élevé à la 1^{re} classe.

MM. Daynac, Traucou, adjoints techniques de 3^e classe, sont élevés à la 2^e classe.

M. Lafage, adjoint technique principal de 4^e classe, est élevé à la 3^e classe.

M. Meynard, adjoint technique de 2^e classe, est élevé au grade d'adjoint technique de 1^{re} classe.

M. Sournac, adjoint technique de 4^e classe, est élevé à la 3^e classe. Nos félicitations aux sympathiques promus.

Navigation

M. Conté, garde de navigation de 2^e classe dans le Lot, est élevé à la 1^{re} classe.

Félicitations.

Justice de paix

M. Dauliac, juge de paix de Salviac, est nommé à Souillac.

Nos félicitations.

Par décret en date du 7 août 1920, est acceptée la démission de M. Dablanc, nommé juge de paix à Limogne.

Chronique sportive

Les championnats de France à Mâcon

Ils sont partis !

Les six athlètes de l'Aviron cadurcien, déjà champions du Sud-Ouest, sont partis mardi soir pour Mâcon où se disputent cette année les championnats de France. Disons tout de suite que nos représentants ont quitté Cahors animés du vif désir de faire flotter bien haut les couleurs de leur petite patrie.

Depuis leur arrivée de Bayonne, nos rowingmen, soucieux de se présenter à la compétition nationale avec les plus grandes chances de succès, avaient maintenu leur grande forme par un entraînement dégressif.

Les fatigues d'un surentraînement physique s'ajoutant à celles d'un long voyage, ont pu ainsi leur être évitées, et le bon sommeil réparateur de la nuit de mercredi à jeudi leur permettra de se trouver le jour de la course en excellente condition.

La soirée de jeudi sera employée par nos rameurs à reconnaître le parcours qu'ils auront à effectuer le lendemain. Les équipiers, de l'Aviron cadurcien se présenteront donc le jour de la grande épreuve avec tous les atouts possibles dans leur jeu et animés d'une volonté tenace, de la foi en la victoire que possèdent toujours les grands champions au moment où le « tarter » prononçant les recomman-

dations d'usage, va donner le départ aux concurrents.

Le coup de revolver ou le traditionnel « Partez » ne causera plus d'émotion à nos rameurs, seule sera présente à leur esprit la pensée que dans leur ville natale, quelques centaines de sportifs et de camarades de club comptent sur eux pour inscrire le nom de Cahors et de l'Aviron cadurcien au palmarès des championnats de France.

Il faut avouer cependant que nos rowingmen auront fort à faire : ils n'auront plus à disputer la première place aux neuf ou dix meilleures sociétés du Sud-Ouest, mais bien aux six meilleures équipes de France : parmi ces clubs ayant enlevé le championnat de leur région, on peut citer la S. N. du Loiret (Orléans) ; Monaco ; le Rowing-Club Stella de Strasbourg (Nord-Est) ; la S. N. de la Haute-Seine composée de Révillon, Levasseur, Coppin, Laprevotte ; ce quatre (débutants), devrait, d'après les pronostics de « Sporting » remporter la Coupe Glandaz avec facilité.

En skiff junior, Desprats, champion du Sud-Ouest, aura à rencontrer des scullers de marque, parmi lesquels : Lefèvre, de l'Emulation Boullonnaise et Couturier (champion de Paris).

Espérons que dans l'une des deux épreuves, les rameurs de Cahors dérouteront les pronostics trop prétentieux et souhaitons que demain au soir les fervents de ce beau sport l'aviron, venus de toutes les villes d'Europe où il se pratique pour assister aux grandes épreuves nautiques de Mâcon, puissent applaudir les Cadurciens passant en vainqueurs la ligne d'arrivée.

Un Sportif.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le décès à l'âge de 70 ans, de M. de Gobart, père de notre confrère bien connu Albert de Gobart, directeur de l'Agence « Paris-Télégrammes ».

Les obsèques ont eu lieu à Blankenbergh.

Nous adressons nos vives condoléances à notre confrère et à sa famille.

Accidents

Un accident sérieux s'est produit samedi 7 août, à quinze heures, dans les ateliers de menuiserie du quai de Regourd. Un ouvrier, M. François Calvet, 61 ans, demeurant rue Daurade, a eu la main droite prise par la machine à dégauchir et s'est fait ainsi de profondes coupures. Cet accident entraîne une incapacité de travail de trois semaines, sauf complications.

— En travaillant à la perçuse, un ouvrier du dépôt des machines du P.-O., M. Henri Delpy, 24 ans, a été blessé à la main gauche par la plaque de tôle qu'il travaillait. Incapacité de travail : huit jours.

— M. Casimir Pourcel, 28 ans, élève-mécanicien du P.-O., a glissé, en déplaçant une grue qui était sur le tender de sa machine. Dans sa chute, il s'est fortement contusionné.

— Un apprenti de l'usine d'appareillage électrique, le jeune Jean Estanol, 14 ans, s'est blessé à la main gauche en se servant d'une cisaille pour couper du laiton. Cet accident détermine une incapacité de travail de vingt-cinq jours.

— Se trouvant à Gourdon, M. Louis Destreil, chauffeur à la Compagnie d'Orléans, en résidence à Cahors, a eu le visage brûlé en voulant mettre le giffard du côté droit de la machine.

Il en résultera une incapacité de travail de plusieurs jours.

Prélèvements

M. le Commissaire de police s'est rendu à Labéraudie, près Cahors ; il a procédé à des prélèvements de lait, qui ont été rendus nécessaires, les analyses des échantillons prélevés à Cahors, faites par le laboratoire, ayant été discutées.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris (56, rue de Lille), dans la 2^e quinzaine de novembre 1920. Les dames sont admises à

concourir dans les mêmes conditions que les hommes.

Nombre de places mises au concours : 45.

Les candidats doivent être âgés de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, ils doivent être pourvus du baccalauréat ou du brevet supérieur.

Montgesty

Fête patronale. — Notre fête aura lieu les 14, 15 et 16 août. Elle débutera samedi 14 par la réception de la musique et une retraite.

Dimanche 15, grande messe en musique en l'honneur des enfants de Montgesty morts à la guerre ; l'après-midi, jeux divers : dans la soirée, retraite, feu d'artifice, bal de nuit.

La fête se terminera le lundi 16 par diverses attractions et des bals de jour et de nuit.

Cazals

Courses et concours de quilles. — A l'occasion de notre fête locale qui promet d'être des plus intéressantes, il est organisé diverses courses, et notamment une course cycliste régionale qui se disputera lundi 16 août, à 16 h. 30. 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e prix, 15 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

En outre un grand concours de quilles aura lieu le même jour, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. ; tous les joueurs de la région pourront y participer. Il sera attribué 100 fr. de prix, dont un 1^{er} prix de 50 fr.

Des distractions diverses, des jeux de toutes sortes auront lieu durant les deux jours de fêtes, le tout rehaussé par un excellent orchestre.

Les étrangers qui se rendront ces jours-là dans notre localité n'auront donc pas à regretter leur déplacement.

Le plaçage sera gratuit pour les forains.

Un Sportif.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le décès à l'âge de 70 ans, de M. de Gobart, père de notre confrère bien connu Albert de Gobart, directeur de l'Agence « Paris-Télégrammes ».

Les obsèques ont eu lieu à Blankenbergh.

Nous adressons nos vives condoléances à notre confrère et à sa famille.

Accidents

Un accident sérieux s'est produit samedi 7 août, à quinze heures, dans les ateliers de menuiserie du quai de Regourd. Un ouvrier, M. François Calvet, 61 ans, demeurant rue Daurade, a eu la main droite prise par la machine à dégauchir et s'est fait ainsi de profondes coupures. Cet accident entraîne une incapacité de travail de trois semaines, sauf complications.

— En travaillant à la perçuse, un ouvrier du dépôt des machines du P.-O., M. Henri Delpy, 24 ans, a été blessé à la main gauche par la plaque de tôle qu'il travaillait. Incapacité de travail : huit jours.

— M. Casimir Pourcel, 28 ans, élève-mécanicien du P.-O., a glissé, en déplaçant une grue qui était sur le tender de sa machine. Dans sa chute, il s'est fortement contusionné.

— Un apprenti de l'usine d'appareillage électrique, le jeune Jean Estanol, 14 ans, s'est blessé à la main gauche en se servant d'une cisaille pour couper du laiton. Cet accident détermine une incapacité de travail de vingt-cinq jours.

— Se trouvant à Gourdon, M. Louis Destreil, chauffeur à la Compagnie d'Orléans, en résidence à Cahors, a eu le visage brûlé en voulant mettre le giffard du côté droit de la machine.

Il en résultera une incapacité de travail de plusieurs jours.

Prélèvements

M. le Commissaire de police s'est rendu à Labéraudie, près Cahors ; il a procédé à des prélèvements de lait, qui ont été rendus nécessaires, les analyses des échantillons prélevés à Cahors, faites par le laboratoire, ayant été discutées.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris (56, rue de Lille), dans la 2^e quinzaine de novembre 1920. Les dames sont admises à

concourir dans les mêmes conditions que les hommes.

Nombre de places mises au concours : 45.

Les candidats doivent être âgés de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, ils doivent être pourvus du baccalauréat ou du brevet supérieur.

Montgesty

Fête patronale. — Notre fête aura lieu les 14, 15 et 16 août. Elle débutera samedi 14 par la réception de la musique et une retraite.

Dimanche 15, grande messe en musique en l'honneur des enfants de Montgesty morts à la guerre ; l'après-midi, jeux divers : dans la soirée, retraite, feu d'artifice, bal de nuit.

La fête se terminera le lundi 16 par diverses attractions et des bals de jour et de nuit.

Cazals

Courses et concours de quilles. — A l'occasion de notre fête locale qui promet d'être des plus intéressantes, il est organisé diverses courses, et notamment une course cycliste régionale qui se disputera lundi 16 août, à 16 h. 30. 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^e prix, 15 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

En outre un grand concours de quilles aura lieu le même jour, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. ; tous les joueurs de la région pourront y participer. Il sera attribué 100 fr. de prix, dont un 1^{er} prix de 50 fr.

Des distractions diverses, des jeux de toutes sortes auront lieu durant les deux jours de fêtes, le tout rehaussé par un excellent orchestre.

Les étrangers qui se rendront ces jours-là dans notre localité n'auront donc pas à regretter leur déplacement.

Le plaçage sera gratuit pour les forains.

Un Sportif.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le décès à l'âge de 70 ans, de M. de Gobart, père de notre confrère bien connu Albert de Gobart, directeur de l'Agence « Paris-Télégrammes ».

Les obsèques ont eu lieu à Blankenbergh.

Nous adressons nos vives condoléances à notre confrère et à sa famille.

Accidents

Un accident sérieux s'est produit samedi 7 août, à quinze heures, dans les ateliers de menuiserie du quai de Regourd. Un ouvrier, M. François Calvet, 61 ans, demeurant rue Daurade, a eu la main droite prise par la machine à dégauchir et s'est fait ainsi de profondes coupures. Cet accident entraîne une incapacité de travail de trois semaines, sauf complications.

— En travaillant à la perçuse, un ouvrier du dépôt des machines du P.-O., M. Henri Delpy, 24 ans, a été blessé à la main gauche par la plaque de tôle qu'il travaillait. Incapacité de travail : huit jours.

— M. Casimir Pourcel, 28 ans, élève-mécanicien du P.-O., a glissé, en déplaçant une grue qui était sur le tender de sa machine. Dans sa chute, il s'est fortement contusionné.

— Un apprenti de l'usine d'appareillage électrique, le jeune Jean Estanol, 14 ans, s'est blessé à la main gauche en se servant d'une cisaille pour couper du laiton. Cet accident détermine une incapacité de travail de vingt-cinq jours.

— Se trouvant à Gourdon, M. Louis Destreil, chauffeur à la Compagnie d'Orléans, en résidence à Cahors, a eu le visage brûlé en voulant mettre le giffard du côté droit de la machine.

Il en résultera une incapacité de travail de plusieurs jours.

Prélèvements

M. le Commissaire de police s'est rendu à Labéraudie, près Cahors ; il a procédé à des prélèvements de lait, qui ont été rendus nécessaires, les analyses des échantillons prélevés à Cahors, faites par le laboratoire, ayant été discutées.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris (56, rue de Lille), dans la 2^e quinzaine de novembre 1920. Les dames sont admises à

Bagnac

Comme tous les ans, la jeunesse bagnacoise se prépare à célébrer dignement la fête patronale dont le programme, des mieux composés, ne pourra qu'attirer dans nos murs de nombreux visiteurs. Le voici :

Samedi 21 août. — Ouverture de la fête par des salves d'artillerie, réception de l'Harmonie, retraite aux flambeaux.

Dimanche 22 août. — 6 h. salves d'artillerie ; 8 h., tour de ville en musique ; 9 h., ouverture du concours de tir (20 lots) ; 10 h., place de l'Eglise, concert et distribution du « souvenir de la fête de Bagnac » ; 14 h., jeux nautiques (nombreux prix), mâl de cocagne, course aux canards, course à la nage, jeu du tonneau ; 16 h., grand bal public sous la halle ; 18 h., apéritif-concert ; 21 h., embrasement des quartiers de la ville ; 22 h., brillant feu d'artifice, départ du ballon le « Poilu ».

Bataille de confettis, grand bal de nuit.

Lundi 23 août. — 7 h., salves d'artillerie ; 9 h., course aux ânes (3 prix) ; 10 h., jeu du baquet (2 prix) ; 10 h. 1/2, grandes courses à pied ; 14 h., grandes courses vélocipédiques : locale, 15, 10 et 5 fr. ; départementale, 15, 10 et 5 fr. ; internationale, 40, 20 et 10 fr.

Lacapelle-Marival

Foire. — Le foirail était bien garni surtout en gros bœufs. Les bœufs de travail valaient de 3.500 à 5.400 francs la paire ; les vœux ont été payés de 5 à 6 francs le kilo, selon qualité.

Au marché, les œufs 5,50 et les fromages de chèvre 2,50 la douzaine ; les lapins 1,50 ; les poulets, 3 à 3,50 ; les poultes, 3 francs ; le beurre 5 à 6 francs ; les champignons secs, 5 francs, le tout le demi-kilo.

Saint-Céré

Foire du 6 août. — Elle ne fut pas très importante. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 3.600 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.000 à 3.800 fr. la paire ; génisses, de 1.600 à 3.000 fr. la paire ; vœux, de 5,50 à 6 fr. le kilo ; les porcelets, de 140 à 250 fr. la pièce ; les brebis d'élevage, de 125 à 180 francs pièce ; les agneaux, de 90 à 150 fr. pièce.

Place de l'Eglise. — Les poules ont valu 3 fr. la livre ; les poulets, 3,50 ; les lapins, 1,50 la livre ; les œufs, 5,50 la douzaine ; les petits fromages, 0,20 pièce ; les pêches, de 1 à 1,25 la douzaine, suivant grosseur ; les poires, 0,50 la douzaine.

Gourdon

Tribunal correctionnel. — Le nommé Bergougnoux, âgé de dix-huit ans, recherché par la gendarmerie de Souillac pour vols dans la région, vient, d'être condamné par défaut à une année d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Gourdon.

Foire. — Notre prochaine foire aura lieu le samedi 14 août prochain.

Cressensac

A la suite d'une pétition des propriétaires, la municipalité interdit formellement, aux étrangers à la commune, de chasser sur le territoire de Cressensac.

Souciac

Fête locale. — Le grand fête locale de la charmante localité de Souciac aura lieu le 15 août courant.

Le programme, qui est des mieux composés, comprend les attractions les plus diverses et notamment grand bal champêtre, bal de nuit et illuminations vénitienes.

Rendez-vous et est donné à toute la jeunesse des communes voisines.

Souillac

Accident grave. — Un accident assez grave est survenu jeudi 5 août, à Lanzac. M. Vergne, âgé de soixante ans, conduisait une machine à battre, lorsque, pour une cause quelconque, il passa derrière cette machine. A ce moment, les bœufs qui y étaient attelés se mirent à reculer et ce lourd véhicule lui passa sur la jambe.

M. le docteur Vizerie, de Souillac, appelé aussitôt, lui donna les soins que nécessitait son état, et procéda à l'amputation de la jambe.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 45.

Une nouvelle conférence !

De Londres : Le « Morning Post » assure que le chargé d'affaires français fut convoqué hier au Foreign Office où il eut une longue conférence avec lord Curzon.

Il est possible, dit le journal, que les premiers ministres anglais et français aient une entrevue dans quelques jours soit à Boulogne, soit en Angleterre.

Craintes bolchevistes

De Londres : Un journal bolcheviste exprime de la crainte au sujet de l'importance de la campagne du général Wrangel et désire qu'on mette fin à ses succès.

Le siège de la Société des Nations à Genève

De Genève : Plusieurs personnalités du secrétariat de la Société des Nations arrivant à St-Sébastien se rencontrèrent dernièrement à Genève avec un délégué du Conseil d'Etat dans l'intention de trouver des locaux pour la Société.

Les négociations de Minsk

De Paris : Aucune nouvelle n'est parvenue encore, indiquant que le commandement russe ait envoyé la réponse satisfaisante à Varsovie pour garantir les délégués polonais partant pour les négociations de Minsk.

Pas d'officiers

Les Rouges avancent toujours ; les Polonais souffrent principalement du manque d'officiers.

Fin de la grève des mineurs allemands

De Bâle : Les mineurs allemands ont décidé de reprendre le travail normal. De nombreuses équipes se sont fait inscrire pour le travail supplémentaire.

M. Millerand dans les régions libérées

De Paris : M. Millerand a quitté Paris ce matin à 7 heures 55, pour les régions libérées, accompagné par MM. Jean Millerand et Guillaume, attachés au ministère des régions libérées et M. Courtrai, inspecteur des finances.

Ils rentreront le 21 août.

Demande de réduction de l'armée hongroise

De Bâle : La Roumanie et la Tchécoslovaquie ont décidé d'adresser une note au gouvernement hongrois, le priant de réduire son armée à 300.000 hommes.

Les exportations anglaises

De Londres : Durant le mois de juillet, les exportations anglaises furent doubles sur les importations.

Serait-ce vrai ?

De Berlin : La « Deutsche Zeitung » écrit que si la situation internationale ne change pas, la France, sur le marché de la houille et de l'acier deviendra pour l'Angleterre une concurrente dangereuse.

C'est pourquoi l'Angleterre cherchera la ruine de la France, grâce au bolchevisme contre lequel elle se gardera bien d'agir.

Les Soviets contre la France ?

De Londres : Selon le Daily Telegraph le bruit courait hier soir que la reconnaissance par le Gouvernement français de Wrangel, provoquerait de la part des Soviets une déclaration de l'état de guerre entre la Russie et la France.

Paris, 13 h. 25.

Une communication du gouvernement anglais

De Paris : Le chargé d'affaires anglais est venu ce matin pour apporter

au Secrétaire Général du ministère des affaires étrangères une communication du gouvernement britannique.

De la conversation engagée entre MM. Henderson et Paléologue, il résulte que les deux Gouvernements examinent de l'esprit le plus amical les divergences de vues qui se sont produites entre eux, mais qui ne les empêcheront aucunement de poursuivre leur intime collaboration.

Le Président du Conseil arrivé pour déjeuner à Montdidier a été informé aussitôt de cette communication.

SOUDURE AUTOGENE

— Réparations de toutes pièces —

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque, en face la Brasserie CAHORS

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphide Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE Et son supplément illustré

Paraissant le samedi

Sommaire du numéro du 7 Août 1920

Alfred Dumaine, Ambassadeur de France, une Carrière de diplomate au dix-huitième siècle. — Jules Lenouvel, l'Oubliette (1). — Camille Maclair, Alfred Pichon, peintre et critique d'art (1877-1918). — Claude Berton, l'Election présidentielle aux Etats-Unis. — J. E. C. Bodley, le Roman de la ligne de bataille en France. — Charles Le Goffic, nos Poètes. — Film, la Vie qui passe : Journaux et Journalistes.

Propos et documents : La Vie de la Semaine. — Courrier de l'étranger : la Situation politique en Autriche, par Marcel Hoden. — Revue des revues étrangères, par Firmin Roz.

TARIF DES ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois
Paris et dép... 40 fr. 21 fr. 11 fr.
Etranger..... 48 fr. 25 fr. 13 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Circuits en automobile au départ de Vic-sur-Cère

Comme complément aux services si appréciés qu'elle a organisés en Auvergne au départ de Mont-Dore, la Compagnie d'Orléans vient de créer deux nouveaux circuits au départ de Vic-sur-Cère, qui fonctionneront jusqu'au 1^{er} septembre 1920.

Le premier, le circuit du Puy-Mary, traverse les plus beaux sites du Cantal, et conduit au Lioran, au Puy-Mary et à Salers, avec retour de ce dernier point par Aurillac. L'excursion est d'une journée : le prix de 60 fr. par personne.

Le second circuit, celui de Carledez, mène au sud-est, de Vic-sur-Cère dans de frais et reposants paysages et parmi les curieuses petites bourgades de Raulhac, Mur-de-Barrez et Carlat. Le prix et de 80 fr. par personne ; l'excursion est d'une après-midi.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : B. ALIBERT.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 août 1920.

Malgré les nouvelles de la politique internationale toujours défavorables, le marché conserve son calme et ne fait preuve d'aucune nervosité. Les transactions sont des plus réduites et le Stock-Exchange observe la même attitude que Paris. Dans l'ensemble, l'allure générale de la cote est plutôt bonne et certaines valeurs enregistrent quelques progrès. Les changes se dévalent légèrement et nos rentes françaises sont soutenues. 3 0/0 56,30, 5 0/0 87,50, 4 0/0 1917 et 1918 71,45 et 71,15, 5 0/0 amortissable 102,25.

Banques en légère avance. La Banque de Paris 1.647, Union parisienne 1.250, Lyonnais 1.045.

Navigations bien tenues, Suez 6.890, Transatlantique 443, Affrètements réunis en progrès à 948, Maritime et Commerciale de France en reprise à 445, Pacifique 620, Maritime française mieux à 635.

Industrielles russes soutenues, Naphté 530, Bakou 3.800, Lianosoff 575, North Caucasian 92.

Cuprifères meilleures, Rio 1.830, Tanganyika 110.

Pétrolifères très fermes, Eagle 553, Shell 347, Royal Dutch 23.975.

Diamantifères en légère plus-value, de Beers 1.036, Jagersfontein 213.

Mines d'or soutenues, Crown mines 133 Goldfields 77,50, Rand mines 153.

Caoutchoucières résistantes, Financière 286, Malacca 224.

VOUS QUI SOUFFREZ A CHAQUE PAS

Vous pouvez facilement vous débarrasser à tout jamais de vos maux de pieds ; prenez simplement un bain de pieds chaud additionné d'une petite poignée de salettes et vous serez surpris du soulagement immédiat que vous éprouverez. Des bains ainsi préparés font disparaître toute enflure et douleur, toute sensation de brûlure et de meurtrissure et ramollissent les durillons et autres callosités douloureuses à un tel point que vous pouvez les enlever sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. L'eau salinifiée combat en outre l'irritation et la mauvaise odeur d'une transpiration excessive. Les Salettes Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

A vendre Etude d'huissier, dans ville 15.000 hab. chef-lieu de département, Cour d'Agen.

S'adresser à M. DELFAU à Lauzès (Lot).

VENTE

Mille comptons neufs chène

TOUTES FUTAILLES TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

— GRANDE —

MONNELLERIE

TOULOUSE

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 -

— 0